



## Fiche de poste

### CADRE SUPERIEUR SOCIO-EDUCATIF

#### 1 – Définition :

Les activités du management supérieur concourent à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'établissement et des modes de gestion dans une finalité de service public. Elles visent à superviser, arbitrer, organiser les moyens et les ressources, à piloter et à adapter le projet d'organisation de l'établissement en déclinant les objectifs par pôle.

#### 2 – Conditions d'exercice :

Cet emploi/métier est accessible aux titulaires du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Interventions Sociales. Par ailleurs le Cadre supérieur socio-éducatif a réussi un concours sur titre.

Sa résidence administrative est 32 rue de la Grève à Bonneval

Il exerce ses missions en qualité de cadre du pôle de « pédopsychiatrie/ Autisme » qui comprend :

- Centre Médico-Psychologique et Hôpital de Jour enfants de Chateaudun
- Centre Médico-Psychologique et Hôpital de Jour enfants de Nogent le Rotrou
- Unité de Soins Saint Florentin
- Foyer d' Accueil Médicalisé « les Magnolias »
- ESAT « La Ferme »
- Foyer d'hébergement et Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

En parallèle il assure l'encadrement supérieur du service social.

<b>MISSIONS particulières</b>	<b>COMPÉTENCES particulières</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Participation</b> à la définition des organisations stratégiques de la direction des soins,</li> <li>- <b>Organisation</b> et mise en œuvre de la politique d'établissement et de sa déclinaison par Pôle,</li> <li>- <b>Collaboration</b> étroite avec le directeur des soins, l'équipe de direction et les chefs de Pôle,</li> <li>- <b>Supervision</b> d'une équipe de cadres de proximité et assistance dans la gestion d'une équipe,</li> <li>- <b>Animation et management</b> d'équipes pluridisciplinaires sur un ou plusieurs Pôles,</li> <li>- <b>Élaboration, réalisation et communication</b> du projet paramédical en cohérence avec le projet de soins et le projet médical pour un ou plusieurs Pôles,</li> <li>- <b>Recensement mensuel</b> des besoins, préparation des demandes et répartition entre les différentes unités des moyens en ressources humaines et matériels et Mise en adéquation de ces besoins en lien avec l'activité</li> <li>- <b>Analyse</b> régulière de l'activité des unités dont il a la charge en lien avec les indicateurs du contrat de pôle</li> <li>- <b>Suivi et contrôle</b> des différents tableaux de bords permettant un suivi budgétaire du Pôle,</li> <li>- <b>Pilotage et coordination</b> de projets et des activités paramédicales en collaboration avec le chef de Pôle,</li> <li>- <b>Planification et contrôle</b> de résultats des projets et des actions concernant les différentes unités,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Animer, mobiliser et entraîner</b> des équipes,</li> <li>- <b>Faire preuve</b> de loyauté, d'équité et être une force de propositions,</li> <li>- <b>Impulser</b> la notion d'entraide au sein du pôle mais aussi au sein de l'établissement</li> <li>- <b>Aide à la décision</b> concernant le management stratégique,</li> <li>- <b>Traduire</b> les orientations de l'établissement et les priorités du Pôle en plans d'action ou en projet,</li> <li>- <b>Établir</b> des argumentaires stratégiques sur les conditions et les modalités de mise en œuvre des projets confiés,</li> <li>- <b>Arbitrer</b> entre différentes propositions,</li> <li>- <b>Réaliser</b> un diagnostic de l'activité d'une unité ou d'un Pôle,</li> <li>- <b>Travailler</b> en réseau et développer le partenariat</li> <li>- <b>Piloter</b> certains axes du projet de soins en étroite collaboration avec le directeur des soins</li> <li>- <b>Organiser</b> la délégation des activités et des moyens dans son champ de responsabilité,</li> <li>- <b>Présenter et argumenter</b> une action ou un projet auprès d'un groupe de professionnels,</li> <li>- <b>Évaluer et valoriser</b> les compétences et le potentiel</li> </ul>

<b>MISSIONS particulières</b>	<b>COMPÉTENCES particulières</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Participation</b> aux recrutements des personnels en lien avec la DRH.</li> <li>- <b>supervision</b> de la formation des stagiaires affectés aux unités</li> <li>- <b>Participation</b> à la démarche continue d'amélioration de la qualité</li> <li>- <b>Promotion</b> et développement de la recherche dans le domaine professionnel,</li> <li>- <b>Réalisation d'études et de travaux</b> de recherche,</li> <li>- <b>Veille</b> professionnelle</li> </ul>	<p>des cadres, d'un ensemble d'unités, d'un pôle,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Décliner</b> les axes du plan de formation annuel d'un pôle en lien avec les décisions de la commission de pôle,</li> <li>- <b>Contrôler et évaluer</b> les prestations de soins en exploitant les informations de façon quantitative et qualitative,</li> </ul>

### **Relations professionnelles :**

Elles s'inscrivent dans une démarche participative intra et extra hospitalière.

### **Lieux d'exercice :**

L'ensemble des sites d'implantation du Centre Hospitalier Henri Ey mais principalement à Bonneval, Châteaudun et Nogent le Rotrou.

#### **Siège social**

32 rue de la Grève  
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00  
fax. 02 37 44 76 82  
[www.ch-henriey.fr](http://www.ch-henriey.fr)